



## Procès-verbal du Conseil général de Romainmôtier-Envy Mardi 11 octobre 2022

Le président Manuel Siggen souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général et de la Municipalité. Il rappelle que les auditrices et auditeurs n'ont pas le droit de vote et ne peuvent pas demander la parole. Il informe que le Conseil fait l'objet d'un enregistrement audio afin de faciliter la prise en charge du procès-verbal.

### 1. Appel nominal

#### Présent-e-s

Benza Isabelle, Besson Anne-Marie, Besson Jean-Jacques, Blanc Michel, Boulaz Johann, Duvauchelle Anika, Gaudard Michel, Genier Pierre, Guitard Manouche, Henchoz Guillaume, Huber Verena, Jordan Michel, Laforge Frédéric, Liardon Nicolas, Lugon Pascal, Mauron Guy, Naito Baptiste, Nicod Stéphane, Nicod-Delatouche Isabelle, Perreaud Julien, Rémy Christophe, Rézenne Marlène, Siggen Manuel, Vincent Michel, Vuille Dominique, Wettstein Harri, Zimmermann Christine.

#### Excusé-e-s

Baehni Luc, Blanc Valentina, Boulaz Marius, Boulaz Martine, Boulaz Roland, Duplain Jérôme, Hostettler Diane, Hostettler Grégoire, Kuster Kim, Mezenen Sandrine, Moinecourt Martine, Moinecourt Jacques, Panchaud Damien, PerreaudNicole, Perreaud Joëlle, Rasori Alessandro, Reymond Delphine, Reymond Jan, Türk François.

#### Absent-e-s

Massard Nicolas.

Le quorum est atteint avec 27 membres présents. La séance est ouverte.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité moins une abstention.

### 3. Approbation du procès-verbal du 14 juin 2022

Le procès-verbal est accepté tel que présenté à l'unanimité moins trois abstentions.

### 4. Assermentations et démissions éventuelles

Jacqueline Benz est assermentée.

Fréville Laforge démissionne de sa fonction de représentant de la Commune au sein du Conseil de l'ASCOVABANO.

Nicole Perreault quitte la commission de gestion et finances.

Léo Piguet n'est plus conseiller général depuis qu'il a rejoint la Municipalité. Il quitte de facto la Commission de gestion et finance au sein de laquelle il siégeait.

Nicolas Liardon démissionne de la commission de gestion et finances.

## **5. Lecture des lettres et propositions individuelles (par écrit jusqu'au 7 octobre 2022)**

Lecture d'un courrier d'Isabelle Delatouche. Elle attire l'attention de la Municipalité et des membres du Conseil sur le travail de l'entreprise Inergia, active dans le domaine de la transition énergétique.

## **6. Communications du Bureau et de la Municipalité**

Le président Manuel Siggen rappelle que le dépôt des listes pour le deuxième tour de l'élection complémentaire à la Municipalité était fixé au 27 septembre. Le Bureau a constaté qu'une seule liste avait été déposée, à savoir celle de Léo Piguet, ce qui a provoqué son élection tacite et l'annulation du scrutin prévu le 16 octobre.

Il annonce que le délai de dépôt des listes pour l'élection à la syndiculture est fixé au 31 octobre à midi.

Le municipal Marc Benoit annonce que la Municipalité a pris congé de Nils Monbaron et le remercie pour le travail effectué. Il est heureux d'avoir pu accueillir Léo Piguet le 3 octobre pour sa première séance de Municipalité, juste après son assermentation.

La répartition des dicastères sera prochainement communiquée. Sur l'impulsion du nouveau municipal Léo Piguet, un dicastère « manifestation » a été créé.

La Municipalité a engagé Mme Alissa Jean en tant que boursière. Elle sera présente lors du prochain Conseil pour présenter le budget.

De nouveaux logiciels sont en train de faire leur apparition en terme de gestion administrative.

Suite à des problèmes de nuisances sonores, des contacts ont été pris avec le Prieuré.

La Municipalité a assisté à une séance d'information de la préfecture sur le délestage et les coupures de courant qui pourraient survenir cet hiver.

La rue du Bourg a été refaite. Les travaux à Croy touchent à leur fin.

Le chemin piétonnier de la Bretenause est également dans les tuyaux. La mise à l'enquête va être effectuée.

Un planning concernant la route de Vaultion sera bientôt présenté.

Le conseiller Pascal Lugon demande si la pause d'un tube est envisageable dans le cadre de la réfection de la route de Vaultion afin de renforcer les propositions de chauffage à distance.

Le municipal Marc Benoit lui répond qu'il faudrait une cheminée qui dépasse l'abbatiale et que les tubes devraient faire plus de 50 cm de diamètre. Il note qu'aujourd'hui le prix de l'électricité et de l'eau chaude est plus élevé et que cela incite à chercher des solutions innovantes.

Le municipal Yves Mouquin annonce qu'il est prêt à ouvrir la route et annonce qu'une des variantes serait de produire notre propre biogaz mais que cela ne sent pas bon.

Le municipal Nicolas Mezenen annonce qu'il est en train de consulter des offres de manière à moduler l'éclairage public.

Le municipal Léo Piguet donne quelques détails sur la création du dicastère sur les manifestations. Il s'agit essentiellement de centraliser la gestion des nombreux événements qui ont lieu sur la commune.

## **7. Elections statutaires**

Le conseiller Harri Wettstein est élu au poste de huissier sous les acclamations soulagées des membres du Conseil général (élection tacite).

Le conseiller Pascal Lugon rappelle que dans certaines organisations politiques, la nomination à des postes se fait par tirage au sort. Il estime que cela serait peut-être une piste à suivre.

Michel Blanc est élu membre permanent de la Commission de gestion et finances par acclamation (élection tacite).

Julien Perreaud et Guillaume Henchoz sont élus à la suppléance de la Commission de gestion et finances (élection tacite).

Jérôme Duplain est nommé à la Commission ad hoc du PaCom.

Stéphane Nicod est élu en tant que membre suppléant de la Commission PaCom (élection tacite).

Guillaume Henchoz est élu membre du conseil de l'ASCOVABANO (élection tacite).

Verena Huber est élue en tant que suppléante à l'ASCOVABANO (élection tacite).

Marius Boulaz est nommé membre permanent de l'AIVN.

Jean-Jacques Besson est nommé à la suppléance de l'AIVN (élection tacite).

## **8. Préavis 05/2022 : arrêté d'imposition**

Il est procédé à la lecture du rapport de la Commission de gestion et finances qui soutient le préavis 05/2022.

Le municipal Marc Benoit reconnaît que maintenir un taux d'imposition à 81 cts est une solution de facilité. Il espérait pouvoir mettre en place des simulations pour pouvoir évaluer les effets d'une baisse de un ou deux points mais il était impossible dans les délais impartis de se rendre compte des conséquences que cela aurait pu avoir sur la facture sociale et la péréquation. Il s'engage à plancher sur ce dossier l'année prochaine avec l'aide de la nouvelle boursière.

Le préavis 05/2022 : arrêté d'imposition est accepté.

Avis pour : 24

Avis contre : 0

Abstention(s): 2

## **9. Rapports des délégués aux associations intercommunales**

AIVN : Le municipal Marc Benoit annonce qu'une place en béton sera coulée devant la station. Le Canton est en train de recenser les génératrices et constitue une réserve de fuel pour les alimenter afin d'activer le turbinage de l'eau si du délestage doit survenir au cours de l'hiver.

Le municipal Léo Piguet annonce que différents préavis ont été approuvés lors du dernier Conseil de l'AIVN, dont le budget 2023.

ASCOVABANO : le municipal Nicolas Mezenen explique qu'un point très important est à l'ordre du jour : la construction d'un nouveau collège intercommunal. Le site n'est pour l'instant pas encore choisi. Il est donc très important que les délégués du Conseil général soient présents ou s'annoncent suffisamment en avance afin de se faire remplacer lors des séances de l'ASCOVABANO. En février ou mars, les communes seront conviées à une séance d'information sur le choix des sites.

Un système informatique permet de gérer la cantine et les devoirs surveillés. Il fonctionne correctement. Le municipal explique qu'il y a eu quelques tensions entre des chauffeurs de car et certains élèves.

Le conseiller Pascal Lugon demande combien d'élèves sont connectés au portail en ligne pour les inscriptions des repas et des devoirs accompagnés.

Le municipal Nicolas Mezenen lui répond qu'ils sont environ 120.

ORPC : Le municipal Nicolas Mezenen annonce que l'ORPC va acheter des locaux à Orbe de manière à pouvoir développer et centraliser ses bureaux d'Etat-major et ses stocks. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu en novembre. Le commandant Vincent Zummstein est décédé.

SDISPO : Pas de communication.

AJOVAL : le municipal Yves Mouquin annonce que le départ des communes de Chavornay et Bavois fait toujours l'objet d'une négociation.

## **10. Divers**

Le municipal Nicolas Mezenen annonce qu'une visite de l'abbatiale et une présentation de son histoire est proposée aux membres du Conseil général qui le souhaitent. Cette visite se tiendra le

samedi 19 novembre. Le conseiller Michel Gaudard prend la parole et détaille le programme de la visite.

Le conseiller Michel Vincent demande à la Municipalité si - dans le cadre de la réfection de la route de Vaulion - un compromis a été trouvé pour le trottoir.

Le municipal Marc Benoit annonce qu'ils ont pris une décision en utilisant des potelets ralentisseurs. L'espace piéton sera différencié du reste de la route non pas par un marquage au sol mais par l'utilisation de différents matériaux.

La conseillère Marlène Rézenne demande si les potelets seront aussi bien placés qu'à Bottens.

Le municipal Marc Benoit rappelle que c'est la DGMR qui opère ce placement, mais que la municipalité restera attentive à la mise en place de ce dispositif.

Le conseiller Harri Wettstein s'interroge sur le terrain communal près du camping sur lequel plusieurs yourtes se sont durablement installées. Il s'interroge sur la gestion des eaux usées et sur le dispositif de distribution en électricité qui alimente ces habitations.

Le municipal Yves Mouquin rappelle qu'il s'agit bien d'une parcelle communale qui est occupée par le camping. En échange, les propriétaires dudit camping entretiennent la lisière.

Depuis le rachat du camping, la municipalité a eu l'occasion de rencontrer les nouveaux propriétaires. Les municipaux ont fait savoir à ces derniers qu'ils comptaient dorénavant leur louer ce terrain. La négociation est en cours.

La conseillère Marlène Rézenne demande à quoi sert le site internet de la Commune. Elle estime ne pas y trouver les informations importantes. Elle a - par exemple - été surprise de trouver les présentations de deux candidats à la Municipalité alors qu'ils étaient trois.

Le président Manuel Siggen lui rappelle que l'espace officiel pour les affaires communales est le pilier public. Il s'efforce de faire en sorte que le site soit à jour le plus rapidement possible. Concernant les élections et les votations, il rappelle que cela représente plus de travail. Il rappelle également que les présentations sur le site concernaient les deux candidats qui avaient souhaité se présenter dans le cadre de la soirée organisée par le Bureau du Conseil.

Le municipal Yves Mouquin explique que le site internet de la commune est en constante évolution.

La parole n'est plus demandée. Le président clot la séance à 21h52.